

nomies que nous avons réalisées à la faveur des régies, nous savons que nous en avons perdu à peu près tous les fruits.

On a souvent parlé du coût des subventions, objet de bien des critiques. De temps à autre, le ministre du Travail (M. Mitchell) essaie d'embêter les protagonistes des subventions en leur demandant s'ils ont l'intention de régir le coût de la main-d'œuvre? Voulez-vous, dit-il, réglementer le coût de la main-d'œuvre? D'après le ton qu'il y met, c'est la grande question? Je lui rappelle que depuis quelques années nous versons des subventions à l'égard des céréales de provende, et ce, sans réglementer le coût de la main-d'œuvre agricole ni celui des préposés au transport. Nous ne tentons pas de réglementer le salaire de la main-d'œuvre ferroviaire et agricole, qui transporte et utilise les céréales à l'égard desquelles nous versons une subvention. Nous ne tentons pas non plus de régir la main-d'œuvre des houillères auxquelles nous versons également une subvention, ni celle des mines d'or qui jouissent d'une certaine aide. Je soutiens donc que c'est là un faux argument ou une défense erronée, car il n'empêche pas l'octroi de subventions aux industries que j'ai mentionnées.

Nous ne nous opposons pas à une subvention relative aux céréales secondaires destinées aux cultivateurs de l'Est; cependant, si nous voulons protéger la santé de la nation, nous devons éviter d'obliger la population à vivre de façon à miner sa santé. Je prierais les honorables députés de se renseigner sur l'alimentation et de se souvenir qu'on ne peut élever d'enfants sans lait. Ils devraient également apprendre que les enfants d'âge préscolaire ont aussi besoin de lait. Je leur conseille de jeter un coup d'œil sur les chiffres de la mortalité maternelle et infantile. Les publications du ministère de la Santé leur apprendront qu'une femme enceinte a besoin d'une bonne alimentation; ces données les renseigneront aussi sur la dentition des écoliers. Reportez-vous aux enquêtes sur l'alimentation que les fonctionnaires ont entreprises; elles vous permettront de constater la façon dont la population s'est nourrie aux époques les plus prospères et de la comparer au niveau d'existence qui régnait sous le régime de la réglementation des prix et du versement de subventions, ainsi qu'aux normes alimentaires qui existent maintenant, le salaire n'ayant pas changé. Vous vous rendrez alors compte que l'abolition des régies et des subventions reflète une sotte économie. Jamais le pays n'a adopté un programme d'épargne si imprévoyant. On sape la santé des enfants et on prépare, pour l'avenir, une statistique ana-

[Mme Strum.]

logue à celle qu'on a recueillie lorsqu'on a fait subir à nos jeunes l'examen médical de rigueur pour le service militaire. On a dépensé sans compter pour les équiper à combattre, mais on prive maintenant leurs enfants de vitres indispensables. J'espère que vous réfléchirez à ces paroles à la lumière de vos responsabilités; mais, à mon sens, ceux qui désirent agir ne constituent qu'une minorité.

Je tiens à féliciter l'honorable député de Fraser-Valley (M. Cruickshank) qui n'obtiendra probablement jamais un siège ni au Cabinet ni au Sénat.

M. CRUICKSHANK: Je vous en prie!

Mme STRUM: Je félicite également l'honorable député de Spadina (M. Croll). J'aimerais que des gens de la trempe de ces deux honorables vis-à-vis, remplis de courage, de fermeté et de bons sens, fussent plus nombreux parmi les membres du parti ministériel, car les subventions, pas plus que les impôts, ne constituent une question de parti. Il ne s'agit que de modes de distribution et de moyens équitables de protéger la population canadienne. Les taxes, les pensions et les primes doivent cesser d'alimenter les querelles de parti auxquelles elles sont aussi étrangères que les rouages simples de l'administration municipale, l'établissement des routes et l'amélioration du pays. Je regrette que nous cachions notre pensée sous le masque du parti quand il s'agit de régler une telle question.

Avant de reprendre mon siège, je tiens à dire son fait à l'honorable député de Cochrane qui manifeste une ignorance d'adolescent devant les mystères de la vie.

M. HARTT: Il est encore trop jeune.

Mme STRUM: Il est puéril d'accoler le lait, la dernière mode et le droit de chacun à l'automobile. Comparer la jupe longue au lait indispensable à la vie du nouveau-né et nécessaire à la santé de tous, c'est révéler une incompréhension absolue de l'existence.

M. BRUNELLE: C'est un vieux garçon.

Mme STRUM: Précisément. Nous ne devrions pas laisser la direction du pays entre les mains de gens qui ne savent pas de quoi il retourne. (*Exclamations*)

M. KNOWLES: Que dites-vous du premier ministre?

Mme STRUM: Le premier ministre a eu la sagesse d'établir les allocations familiales; j'espère maintenant lui faire accepter l'idée de subventionner le lait. N'oublions pas que le lait, le pain et la viande, tout comme les fruits et les légumes, sont des aliments essentiels. Je presse donc le Gouvernement d'éta-